

## **Compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 6 octobre 2023 à Lipperscheid (Luxembourg)**

### **1. Ouverture et mot de bienvenue par le Président**

Le Président souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les membres.

Il souligne que la composition du conseil d'administration de la BMM n'a pas changé et qu'il y a eu seulement quelques ajustements depuis mars 2023 en ce qui concerne le rôle de certains membres du conseil en tant que personne de liaison, à savoir :

- Linde Bloemers est devenue la personne de liaison de la CCB, la Commission de Concertation avec les Bureaux
- Djamila Mahlous est devenue la personne de liaison de Young BMM.
- Theo-Willem van Leeuwen dirigera en tant que personne de liaison la nouvelle Commission IA.

### **2. Pièces et communications**

Affiliation aux commissions et au Conseil d'administration : le président invite les membres intéressés à se porter candidats pour rejoindre une commission ou le Conseil. À cet effet, un e-mail peut être envoyé au secrétariat.

Belgian event: aura lieu le 16 novembre 2023 à Bruxelles. Comme d'habitude, les membres et les non-membres sont les bienvenus, et la présentation se fera en français.

Dutch event: aura lieu fin novembre. Plus d'informations suivront.

*Sisters association* meeting (réunion de l'association des sœurs) : le président explique l'objectif, à savoir, que les associations de propriété intellectuelle en Europe se réunissent régulièrement pour prendre une position commune et dialoguer avec l'EUIPO, compte tenu de l'impact croissant de l'EUIPO dans le paysage de la PI. Cette "Sisters association" est formée par la BMM, l'APRAM français, le GRUR allemand, le CITMA anglais, ainsi que MARQUES, ECTA et UNION-IP. La vice-président Ellen Gevers représentera la BMM les 9 et 10 octobre prochain à Turin pour la réunion suivante de la Sisters Association.

### **3. Approbation compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 23 mars 2023 à Malines**

Le compte-rendu est approuvé par applaudissements des membres.

### **4. Finances**

Le trésorier Djamila Mahlous prend la parole. Elle explique que les coûts de l'association ont augmenté en raison de l'inflation et de l'expansion des initiatives entreprises par la BMM. Cela a conduit à puiser dans les réserves à plusieurs reprises au cours des dernières années. Or, les réserves sont principalement destinées à financer des dépenses exceptionnelles telles que les coûts liés au jubilé des 50 ans, l'engagement de la BMM à assurer la poursuite de la formation francophone de la FBMM et les frais liés à l'amélioration du site web de la BMM.

Le trésorier signale que les mesures prises par l'association semblent suffisantes pour maintenir l'équilibre financier, notamment l'augmentation des cotisations des membres, le sponsoring et le suivi rigoureux du paiement des factures.

Le président remercie le trésorier pour sa gestion méticuleuse des finances de l'association.

## **5. Désignation personnes de confiance et Règlement pour la BMM et la FBMM concernant les comportements inappropriés**

Ellen Gevers commente la réglementation qui sera applicable tant au sein de la BMM que de la BBMM.

L'objectif est de garantir le bien-être relationnel aux membres des deux associations. Les membres peuvent signaler tout comportement indésirable (intimidation et harcèlement, harcèlement sexuel, discrimination, agression et violence) survenant dans le contexte de la BMM et de la BBMM.

Les personnes de confiance auprès desquelles le comportement indésirable peut être signalé sont Flip Petillion (en néerlandais, français et anglais) et Marloes Meddens-Bakker (en néerlandais et anglais).

La réglementation et les noms des personnes de confiance seront disponibles sur les sites web de la BMM et de la BBMM.

## **6. Nouvelle commission : Intelligence Artificielle**

Le Président indique que l'avènement de l'intelligence artificielle est un sujet très actuel qui nécessite de nouvelles réglementations et suscite de nombreux débats, conférences, etc. Cela appelle également, pour notre association, à réfléchir sur l'interaction entre le droit de la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle.

Theo-Willem van Leeuwen donne des explications supplémentaires sur la nouvelle commission, dont il est la personne de liaison. En septembre, la nouvelle commission a été lancée pour suivre les développements dans le domaine de l'IA pour les membres. La commission compte actuellement 10 membres et sera présidée par Ariane De Croo.

Le groupe a deux tâches importantes :

- D'une part, suivre le développement d'outils utilisant l'IA, tels que l'outil que l'EUIPO envisage d'utiliser pour l'évaluation des marques sur des bases absolues.
- D'autre part, étudier les questions de PI liées au contenu généré par l'IA.

Les membres qui souhaitent fournir des informations sur des outils ou poser des questions dans ce domaine peuvent les envoyer par e-mail au président.

## **7. Nouvelles des commissions statutaires et non statutaires, de la FBMM et du groupe de travail de la formation francophone**

- 1) Formation professionnelle francophone : le président annonce que la formation professionnelle francophone débutera début janvier, grâce à l'investissement de l'équipe dirigée par Lidy-Anne Jeswiet. Il reste une ou deux places disponibles.
- 2) Formation professionnelle en néerlandais : la personne de liaison Ellen Gevers informe que la formation en néerlandais débutera également en janvier 2024. Des candidats peuvent toujours s'inscrire, car il reste également quelques places disponibles.
- 3) Le président annonce que la Commission des events, présidée par Tom Heremans, responsable de la préparation du jubilé des 50 ans, des Dutch et Belgian events, ainsi que du sponsoring a déjà accompli un travail remarquable, comme en témoigne la présentation du nouveau logo. De plus, la réunion au Luxembourg est le premier événement sponsorisé par la BMM. Les sponsors sont : Clarivate, Dennemeyer et Fovea.
- 4) Commission marque de certification : la personne de liaison Ellen Gevers informe que, au cours de la période écoulée, 5 nouveaux membres agréés à utiliser la marque de certification, ont été acceptés. D'autre part, 18 rappels ont été envoyés, 7 membres ont été suspendus et 3 membres ont été radiés. Un nouveau membre de commission est recherché, de préférence en provenance de Belgique ou du Luxembourg.
- 5) Commission Dutch event : les membres actuels de la commission, Tineke Van Hoey, Jenneke van der Leeden et Anniek Schalekamp, mettront fin à leurs fonctions. Elles sont chaleureusement remerciées pour leur engagement. Le président appelle les candidats pour cette commission à envoyer un e-mail au secrétariat.

Le président remercie tous les membres des commissions pour leur engagement continu et souligne que leur travail est indispensable pour la BMM.

## **8. Divers**

Il n'y a pas de points divers à signaler.

Le président appelle les membres de la commission des programmes sur le podium et remercie chaleureusement chacun d'eux pour leur contribution à la réussite de la réunion.

Ensuite, il déclare la réunion close.